

## **ACCOMPAGNEMENT – FORMATION - SOUTIEN ET INFORMATIONS FINANCIERES POUR L'ENTREPRENEURIAT PENDANT ET APRES LA PERIODE DE CONFINEMENT**

De nombreuses actions du gouvernement et d'initiatives portées par des associations ont été mises en œuvre pour soutenir le secteur de l'entrepreneuriat et plus particulièrement celui de de l'entrepreneuriat des femmes pendant cette crise sanitaire.

Cette fiche reprend les principales initiatives et mesures.

### **Une initiative portée par un collectif d'association**

**Cinq associations de soutien à l'entrepreneuriat féminin, dont Les Premières Auvergne-Rhône-Alpes, ont rédigé un appel pour demander au Gouvernement des mesures de soutien spécifiques aux femmes entrepreneures.**

Plan de soutien aux entreprises, aux start-up, aux sociétés exportatrices et pourquoi pas, demain, aux femmes entrepreneures ? C'est en tout cas ce que demandent cinq associations de soutien à l'entrepreneuriat féminin<sup>1</sup> qui ont lancé, en début de semaine dernière, la [pétition en ligne](#) « *Soutenir Les Femmes entrepreneures aujourd'hui pour ne pas reculer demain* ».

« *De nombreuses mesures destinées à accompagner les entreprises dans cette période de crise sanitaire ont été mises en place et nous les saluons. Pour les compléter efficacement, nous demandons qu'une attention spécifique soit portée à l'entrepreneuriat des femmes. Car en ce temps de crise inédite, penser à préserver la mixité dans la création d'entreprise nous semble indispensable* », indiquent les rédactrices de la pétition.

**Les entreprises détenues par des femmes ont plus de difficultés à se faire financer, entraînant une plus grande fragilité.**

Le collectif souhaite alerter sur la situation des femmes entrepreneures qui ont souvent plus de mal à financer leur entreprise : « *Les chiffres le montrent*, explique Claire Saddy, présidente de l'incubateur Les Premières Auvergne-Rhône-Alpes, elle-même entrepreneure. *Les entreprises détenues par des femmes ont plus de difficultés à se faire financer, que ce soit au niveau des banques que des fonds d'investissement. Du fait de leur sous-capitalisation, les entrepreneures ont structurellement moins de capacités à résister à une guerre d'usure telle que celle que nous connaissons actuellement.* »

### **Un ticket moyen levé deux fois moins élevé**

Selon Sista, un collectif de femmes entrepreneures et investisseuses qui veut promouvoir plus de diversité dans l'économie numérique en encourageant notamment plus d'investissements dans les entreprises dirigées par les femmes, les femmes reçoivent 2,5 fois moins de fonds que les start-up fondées par des hommes. Et le taux de rejet de crédit demandé par des créatrices d'entreprises est de 4,3 %, quand il est de 2,3 % pour les hommes !

---

<sup>1</sup> Les rédactrices de l'appel : Claire Saddy (Les Premières Auvergne Rhône-Alpes), Isabella Lenarduzzi (JUMP, Solutions for Equality at Work), Cristina Lunghi (Arborus), Chantal Corbet (Business Angel), Aurélie Ponzio (Réseau Mampreneures France), toutes membres du collectif Elle&Co.

### **Garantir une assurance chômage aux chefs d'entreprise**

Or, les femmes créent plutôt des entreprises dans les domaines de la santé et des services. Des secteurs essentiels aujourd'hui et encore plus demain. Les signataires demandent donc au Gouvernement quelques mesures comme porter à 36 % (au lieu des 18 % actuels) la réduction d'impôt pour les investisseurs en capital dans des entreprises dirigées par une ou des femmes, ce qui, selon elles, « *permettrait de doubler le montant des fonds levés* ».

Elles proposent également deux mesures qui bénéficieraient tant aux hommes qu'aux femmes : garantir une assurance chômage aux chefs d'entreprise et imposer la réduction des délais de paiement à maximum trente jours pour les TPE/PME pour les achats des grands groupes et des organismes publics ainsi que la généralisation d'un acompte de 40 % à la commande.

### **Force Femmes**

Force Femmes met en place une offre d'accompagnement entièrement à distance, et même renforcée pour ce qui est du soutien individuel. En effet, les référents individuels appellent leurs candidates plus fréquemment, pour s'assurer qu'elles vont bien et étudier avec elles des pistes d'évolution ou de pivotement de leurs projets quand cela s'avère nécessaire.

Les animateurs d'atelier ou d'entretiens experts propose des interventions en visio via des outils tels que Zoom, Skype ou WhatsApp en fonction de la formule la mieux adaptée à leur lieu de confinement, et/ou à leur méthodologie propre.

Un groupe LinkedIn (Force Femmes #ensemble) permet de relayer toutes les informations, webinars, visioconférences que l'association Force Femmes voit passer. Des groupes WhatsApp ont été constitués pour permettre des échanges, et l'association garde un lien serré avec ses bénévoles (principalement via Zoom) pour qu'ils/elles lui fassent remonter les situations compliquées auxquelles ils/elles sont confrontés.

Certains des ateliers/webinars proposés par Force femmes sont même ouverts à leurs candidates de la France entière. Cette pratique sera d'ailleurs conservée pour certaines thématiques une fois le confinement passé, car il permet de proposer des animations à plus grande échelle.

### **Initiative France**

Le réseau a mis en place dès le 15 mars un plan de continuité de son activité et pris des mesures à la fois financières et organisationnelles pour aider les entreprises impactées par la crise.

- Les 214 associations du réseau **maintiennent leur activité à distance**. Les équipes sont joignables par téléphone. Certaines ont repris l'organisation de comités d'agrément. Ces comités se tiennent en visioconférence et réunissent un panel d'au moins cinq bénévoles pour échanger avec le(s) porteur(s) de projets et décider de l'octroi des prêts d'honneur.
- **Les échéances de remboursement peuvent être reportées** pour tous les entrepreneurs qui en ont besoin, pour une durée d'un à six mois. Chaque association décide des conditions de ce réaménagement.
- **Le conseil personnalisé** aux entrepreneurs, avant ou après l'obtention du prêt d'honneur se poursuit à distance.
- Les plateformes Initiative du réseau sont en contact avec les entrepreneurs et assurent un suivi personnalisé, apportent des conseils avisés sur les mesures d'urgence mises en place par l'Etat et les Régions et facilitent les mises en relation.

## **France Active**

France Active se mobilisent pour soutenir les entrepreneurs engagés durant la crise du COVID-19. Conseils, financements et mise en réseau pour amortir le choc et anticiper la reprise - [Retrouvez toutes les solutions de financement et d'accompagnement spécifiques, développées en urgence avec l'ensemble de nos partenaires](#)

*PACTE RELANCE* - Avec le soutien de la Banque des Territoires, de partenaires privés, de Régions de France et de Régions mobilisées, France Active renforce son Pacte Relance dédié aux entrepreneurs les plus engagés sur l'impact social, l'emploi et l'écologie. Un moyen pour eux de bénéficier d'un appui adapté à la consolidation de leur modèle économique et de pouvoir mobiliser différentes formes de financement. La nouveauté : la création du Prêt Relève Solidaire et un accompagnement spécifique post-crise.

*UNE BOITE À OUTILS COVID-19* - Il peut être difficile de s'y retrouver pour un.e entrepreneur.e parmi toutes les solutions qui peuvent s'offrir à lui/elle. France Active propose une boîte à outil pour y voir plus clair et s'orienter vers les bons outils. Elle est organisée en 4 thématiques :

- Financement et aide financière ;
- Accompagnement à la crise ;
- Mesures fiscales et sociales ;
- Solidarité et entraide

## **A lire et relayer**

### **Femmes des Territoires**

- Le 13 mars Femmes des Territoires a décidé de reporter l'ensemble des événements physiques programmés sur les mois de mars/avril et mai et notamment toutes les ouvertures de « Coordination » dans les villes suivantes : Villeneuve d'Ascq (59), Valenciennes (59) Montaigu (85), Ecoen (95) Chevilly La Rue (94) Chelles (77) Brive la Gaillarde (19) Mougins (06) Vendôme (37), ST Gilles (85), St Gilles (La Réunion).
- Depuis le 16 mars Femmes des Territoires organise des ateliers en ligne animés par des membres de Femmes de Territoires dans leur domaine de compétence. A ce jour 20 ateliers digitaux ont déjà été organisés :
  - thématiques d'organisation / télétravail / gestion du stress / émotions
  - thématiques diverses notamment sur la montée en compétence dans le digital : réseaux sociaux, site web

Les ateliers d'une heure sont limités à 15 personnes maximum pour faciliter les échanges

Exemple d'ateliers :

- Quels réseaux sociaux utiliser pour ma TPE / PME ?
- Comment définir un objectif efficace ?
- Ecole à la maison et télétravail
- 4 Clefs pour mieux vivre la période de confinement
- Vos émotions comme alliées

## **Lien Femmes des Territoires**

### **Empow'Her**

L'association travaille à la mise en place d'un cycle de webinaires et de formations grand public pour aider celles qui souhaiteraient se lancer et mettre à profit au mieux la période : <https://www.eventbrite.fr/o/empowher-17516868721>

## **ADIE**

L'association a très tôt mis en place des actions : plan d'urgence pour ses micro-entrepreneurs, « prêts secours », web conférences pour renseigner les micro-entrepreneurs, ... [Lien ADIE à la Une](#)

## **Moovjee**

Le Moovjee dont l'objet de proposer un accompagnement personnel aux jeunes entrepreneurs et de promouvoir l'entrepreneuriat jeune propose différentes actions et répertorie régulièrement les webinaires et informations d'actualité : [Moovjee](#)

## **Les Premières**

Le réseau Les Premières proposent un certain nombres « d'initiatives inspirantes ». Cf. document joint.

## **Informations utiles et démarches**

### **Report des charges sociales**

Pour reporter vos échéances sociales (URSSAF, organismes de retraite complémentaire, etc.), contactez le réseau des Urssaf.

[Lien URSSAF](#)

Il est possible de demander au service des impôts des entreprises (SIE) le report sans pénalité du règlement de vos prochaines échéances d'impôts directs (acompte d'impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires).

[Lien Impôts](#)

### **Remise d'impôts directs**

Des remises d'impôts directs peuvent être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes : si votre entreprise est confrontée à des difficultés de paiement liées au virus, vous pouvez solliciter auprès du comptable public un plan de règlement afin d'étaler ou reporter le paiement de votre dette fiscale.

[Lien Formulaire](#)

### **Prêts de trésorerie garantis**

Le Gouvernement met en œuvre un dispositif exceptionnel de garantie permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises. Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'octroi par les banques de prêts de trésorerie aux entreprises de toutes tailles. Ces financements peuvent vous permettre de disposer de la trésorerie nécessaire pour poursuivre votre activité et préserver l'emploi dans votre entreprise.

Contactez le conseiller bancaire de votre banque pour demander le "bénéfice d'un prêt de trésorerie garanti par l'Etat".

[Lien Prêt garanti par l'Etat](#)

### **Aide de 1 500€ pour les TPE**

L'État, les Régions et certaines grandes entreprises ont mis en place un fonds de solidarité pour aider les plus petites entreprises les plus touchées par la crise (fonds dédié aux entreprises qui font moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires).

Vous pourrez bénéficier de cette aide à partir du 31 mars en faisant une simple déclaration sur le site de la Direction générale des Finances publiques.

[Lien Fonds de solidarité](#)

### Financement Garantie Bpifrance

Pour aider les entreprises à surmonter les difficultés économiques, Bpifrance a activé un plan de soutien à destination des TPE et PME touchées. Vous pouvez vous renseigner directement sur ces mesures exceptionnelles grâce au numéro vert mis en place : 0 969 370 240

[Lien Bpifrance](#)

### Médiation du crédit

Vous pouvez bénéficier de la médiation du crédit pour négocier avec votre banque un rééchelonnement des crédits bancaires. Il s'agit d'un dispositif public qui vient en aide à toute entreprise qui rencontre des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers (banques, crédit bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs-crédit, etc.).

[Lien médiateur du crédit](#)

### Mesures pour les start-up

En accompagnement du soutien des investisseurs privés et en plus des mesures ouvertes à toutes les entreprises, les start-up peuvent bénéficier de mesures spécifiques grâce à un plan d'urgence de soutien.

[Lien Portail Economie / Start-up](#)

**Pour suivre régulièrement l'actualité du [site du ministère de l'économie sur le sujet du Coronavirus Covid-19](#)**

**Pour toute question, adressez-vous par mail à la direction générale des Entreprises : [covid.dge\[@\]finances.gouv.fr](mailto:covid.dge[@]finances.gouv.fr)**

**Pour plus d'informations dans votre région, contactez le 0 800 130 000.**